

Conditions d'âge et tarif : 9 & 14 Km = 6€ pour les 16 ans et +

Majoration de 2€ le jour de l'épreuve si le nombre de 400 coureurs n'est pas atteint.

Bulletin d'inscription à compléter et l'adresser avec les documents demandés au plus tard le mardi 14 janvier à : Jocelyne BOUILLAUD - 8 rue Jacques Prévert - 16710 SAINT-YRIEIX. Tél. 05 45 37 38 70 - 06 23 48 58 47 - Chèque à l'ordre de «Trail du Vignoble Cognaçais».

Retrait des dossards:

Jeudi 16 janvier à Cryo 16 - L'Isle d'Espagnac - 17h à 19h Vendredi 17 janvier à Stadium - La Couronne - 16h à 19h Samedi 19 janvier à Super U - Châteauneuf - 10h à 12h

Cadua ufaamuf k l'annamiaatian

Samedi 19 janvier à Mosnac - 16h à 18h

Bulletin d'inscription	Caure reserve a torganisation
Nom: Pro	énom :
Naissance:/ Catégorie:	Joindre copie ou présenter le jour de
Ville :	•
Nom du club :	
Email:	Tél:
9 Km - 6€ 14 Km - 6€	Total:€
Chronométrage à puces : Chaque puce non rendue sera facturée 15€. TRANSFERT DE DOSSARD : Tout engagement est personnel. Tout transfert d'inscription donc de dossard ne peut être effectué qu'a l'accord de l'organisation et après avoir fourni les coordonnées e justificatif médical du coureur de remplacement. Toute personne rétrocédant son dossard sans l'accord de l'organisation à une tiet	vec t le e
personne, sera reconnue responsable en cas d'incident survenu Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec	ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. le présent règlement sera disqualifiée.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'incident face à ce type de situation. PORT DU DOSSARD : Le participant doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son

intégralité, le dossard fourni par l'organisation.

NON PRISE DU DÉPART D'UN COUREUR : Tout coureur ayant retiré son dossard mais ne prenant pas le départ doit en informer l'organisation avant celui-ci et devra retourner la puce à l'organisation.

ABANDON: Tout coureur qui abandonne doit le signaler au chronométrage d'arrivée et doit remettre sa puce. DIVERS: L'organisation s'engage à informer les participants sur les points suivants: spécifité du parcours, conditions de course, conditions météorologiques, suivi du dernier coureur, tout abandon doit être signalé au poste de chronométrage. Elle se réserve le droit d'annuler l'épreuve, en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants ou des bénévoles, sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement. La sécurité est l'affaire de tous les intervenants, notamment des participants.

Je m'engage à respecter le code de la route et les consignes de sécurité données par les organisateurs, et je les dégage de toute responsabilité en cas d'accident. J'autorise l'organisation à publier mon nom dans tous les résultats, à utiliser, reproduire ou faire reproduire mon nom, mon image dans le but de la promotion de la manifestation. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement complet de «La Mosnacoturne Course Nature Nocturne» sur: http://lamosnacotoise16.wix.com/lamosnacotoise16.